BRETAGNE

Note trimestrielle

relative à la conjoncture des territoires

(Commission Territoriale Emploi Formation - CTEF)

Données arrêtées au 30 septembre 2021

GREF Bretagne

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Contrat de plan Etat-Région

Région Bretagne

Sommaire

Ensemble des secteurs d'activité

Chiffres clés au 3e trimestre 2021 3

Emplois salariés privé marchand 4

Déclarations préalables à l'embauche 6

Établissements 10

Zoom par secteur

Services (hors hébergement et restauration) 12

Commerce 16

Industrie 20

Hébergement et restauration 24

Construction 28

CHIFFRES CLÉS
pour l'ensemble des secteurs d'activité au 3e trimestre 2021

Bretagne et *France métropolitaine*

En raison de la crise COVID-19 qui a fortement ralenti l'économie du pays au cours du 3e trimestre 2020, les comparaisons effectuées dans ce document seront principalement faites entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021.

Éléments clés du 3e trimestre

8 juillet 2021 ▶ réouverture des discothèques avec restrictions sanitaires (jauge limitée à 75%)

22 juillet 2021 ▶ le pass sanitaire est exigé dans tous les lieux de culture et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes

9 août 2021 ▶ élargissement du pass sanitaire qui rentre en application pour les bars, restaurants, hôpitaux et trains de longue distance

▶ L'emploi salarié privé marchand est en hausse, le nombre de DPAE retrouve le niveau d'avant crise

Emplois salariés privé marchand* (hors intérim)	DPAE (déclarations préalables à l'embauche)	Établissements
810 800 emplois salariés	**336 520** DPAE	**88 730** établissements
Soit 4,6% des emplois salariés en France métrop.	*Soit 5,0% des DPAE en France métrop.*	*Soit 4,7% des établissements en France métrop.*
	CDI : 15,7% /18,1%	
Taux d'évolution sur la période 3e trimestre 2019 - 3e trimestre 2021		
+3,3% / +1,7%	+0,1% / -1,6%	+4,0% /+4,0%
Informations sur les données Urssaf		
Le champ recouvre le secteur privé hors agriculture, sylviculture et pêche (qui relèvent pour la plupart de la MSA), hors activités extraterritoriales, hors salariés des particuliers employeurs et hors intérim.	La DPAE est une formalité obligatoire qui doit être réalisée par l'employeur et envoyée à l'Urssaf dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Ce sont des intentions d'embauche. Le champ des DPAE recouvre toutes les activités concurrentielles hors intérim, hors entreprises affiliées à la MSA et hors secteur public pour les non-fonctionnaires.	Le champ recouvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur privé hors établissements de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (qui relèvent pour la plupart de la MSA), hors administrations publiques, hors établissements de l'éducation non marchande et de la santé non marchande, hors particuliers employeurs, hors intérim.

Dans ce document il s'agit de données brutes. Des écarts peuvent apparaître avec les données CVS (corrigées des variations saisonnières) diffusées par l'Urssaf.

***Avertissements : L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN)**, qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. **L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021.** Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100% de l'exploitation des données individuelles de la DSN.

Source : Urssaf, données brutes

▶ *En italique les valeurs pour la France métropolitaine.*
Dans l'ensemble du document les chiffres sont arrondis à la dizaine.

Pour faciliter la lecture, dans la suite du document :
> l'« **emploi salarié privé marchand (hors intérim)** » sera dénommé « **emploi** ».
> le secteur des « **services (hors hébergement et restauration)** » sera dénommé secteur des « **services** ».

Une augmentation de l'emploi homogène en Bretagne constatée entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Nombre d'emplois* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < 2%
- -2% à 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- > 4%

	Nb au T3 2021	Part régionale
Auray / Vannes	72 680	9,0%
Brest	96 980	12,0%
Centre Ouest Bretagne	11 850	1,5%
Cornouaille	74 520	9,2%
Dinan	18 130	2,2%
Fougères / Vitré	48 010	5,9%
Lorient	53 400	6,6%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	52 060	6,4%
Morlaix	27 970	3,5%
Redon	10 150	1,3%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	218 750	27,0%
Saint-Brieuc	50 930	6,3%
Saint-Malo	40 140	5,0%
Trégor Goëlo / Guingamp	34 450	4,3%
Bretagne	**810 800**	
France métropolitaine	***17 667 150***	

Bretagne : +25 710 emplois salariés / +3,3% | *France métropolitaine : **+1,7%***

Au 3e trimestre 2021, la Bretagne affichait le niveau d'emploi le plus important constaté sur les dix dernières années.

Entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021, l'emploi salarié privé marchand (hors intérim) a davantage progressé en Bretagne (+3,3%) qu'en France métropolitaine (+1,7%). La région a gagné +25 710 emplois salariés, marquant un regain de la dynamique de l'emploi durant cette période qui intègre une année 2019-2020 durant laquelle l'évolution de l'emploi a été fortement impactée par la crise sanitaire.

La quasi-totalité des CTEF sont concernées par cette croissance, seule la CTEF de Morlaix affiche une légère baisse de l'emploi (-0,6%).

Trois territoires se distinguent par une progression supérieure à 4%, à savoir, les CTEF de Lorient, Auray-Vannes et de Saint-Malo.

Répartition de l'emploi salarié* au 3e trimestre 2021 selon le secteur d'activité

** Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

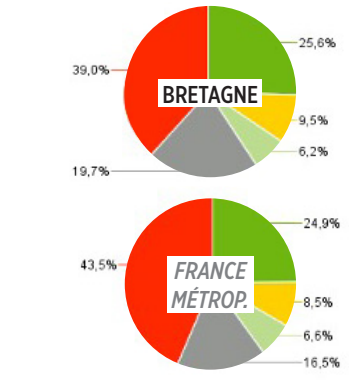

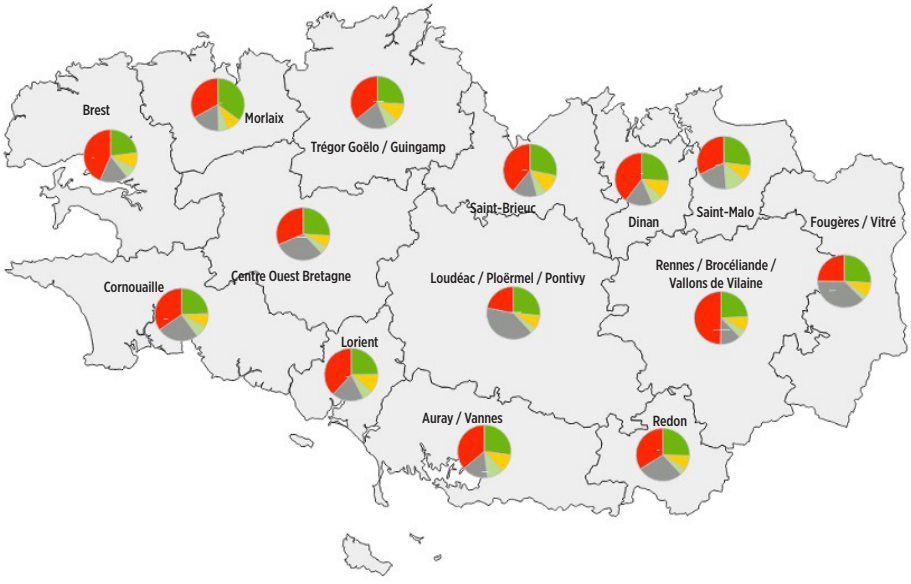

- Services
- Commerce
- Construction
- Hébergement et restauration
- Industrie

La répartition de l'emploi selon le secteur d'activité en Bretagne est globalement proche de celle affichée au niveau national. Toutefois, cette répartition est disparate selon les spécificités des CTEF, et des territoires qui les composent. À titre d'exemple, les secteurs des « Services » et de l'« Industrie » représentent respectivement près de 50% et 10% de l'emploi pour la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, alors que ces taux atteignent respectivement 25% et 30% pour la CTEF de Fougères / Vitré (qui est davantage axée sur l'industrie).

En Bretagne, l'emploi augmente pour l'ensemble des grands secteurs d'activité. Le secteur le plus marqué par cette augmentation reste celui des « Services » qui représente d'ailleurs 39% de l'emploi salarié en région (avec 315 860 emplois salariés). Il est suivi des secteurs de la « Construction » et du « Commerce » qui enregistrent respectivement entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021 +4 100 et +3 720 emplois salariés. Enfin, les secteurs de l'« Hébergement et restauration » et de l'« Industrie » affichent des évolutions positives respectivement de +1 900 et +1 540 emplois salariés créés sur la même période. Pour l'ensemble des secteurs la progression moyenne constatée de l'emploi salarié est supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine.

Évolution annuelle du nombre d'emplois* au 3e trimestre
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

	T3 2016 à T3 2017	T3 2017 à T3 2018	T3 2018 à T3 2019	T3 2019 à T3 2020	T3 2020 à T3 2021	T3 2019 à T3 2021
Auray / Vannes	+1,5%	+1,1%	+2,2%	+0,7%	+3,8%	**+4,6%**
Brest	+1,3%	0,0%	+2,3%	+1,0%	+2,6%	**+3,6%**
Centre Ouest Bretagne	-0,5%	+0,2%	-2,3%	-1,4%	+2,1%	**+0,7%**
Cornouaille	+0,1%	+0,8%	+0,9%	-0,2%	+3,3%	**+3,1%**
Dinan	+1,2%	+0,2%	-0,2%	-0,5%	+2,7%	**+2,2%**
Fougères / Vitré	+1,4%	+0,8%	+2,0%	-0,6%	+3,1%	**+2,5%**
Lorient	+1,1%	+1,0%	+2,8%	+0,9%	+3,3%	**+4,2%**
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+1,1%	+0,2%	+1,8%	+0,4%	+2,1%	**+2,6%**
Morlaix	-0,4%	-0,9%	+1,0%	-2,4%	+1,8%	**-0,6%**
Redon	+1,8%	+0,4%	+0,7%	+2,8%	+1,2%	**+4,0%**
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+1,9%	+1,9%	+2,7%	+0,4%	+3,1%	**+3,5%**
Saint-Brieuc	+0,7%	+0,9%	+1,8%	+0,8%	+2,6%	**+3,3%**
Saint-Malo	+2,3%	+1,5%	+1,5%	-0,1%	+4,3%	**+4,1%**
Trégor Goëlo / Guingamp	-0,3%	+0,5%	+1,8%	-0,6%	+3,5%	**+2,9%**
Bretagne	**+1,2%**	**+0,9%**	**+2,0%**	**+0,3%**	**+3,0%**	**+3,3%**
France métropolitaine	***+0,8%***	***+1,0%***	***+1,8%***	***-0,4%***	***+2,1%***	***+1,7%***

Entre le 3e trimestre 2020 et le 3e trimestre 2021, toutes les CTEF ont renoué avec une évolution positive de l'emploi. Cette progression compense ainsi les baisses enregistrées dans certaines CTEF durant la période allant du 3e trimestre 2019 au 3e trimestre 2020. Ainsi, sur la période du 3e trimestre 2019 et du 3e trimestre 2021 la quasi-totalité des CTEF affichent des indicateurs d'évolution positifs de l'emploi.

En outre, ces taux d'évolution affichés entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021, sont parmi les taux d'évolution les plus importants enregistrés depuis la période 2016-2017, à l'exception de Morlaix.

Source : Urssaf, données brutes

Une stagnation du nombre de DPAE contre une baisse en France entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Nombre de DPAE* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

**Déclaration préalable à l'embauche*

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < -20%
- -20% à -10%
- -10% à 0%
- 0% à 10%
- > 10%

	Nb au T3 2021	Part régionale
Auray / Vannes	32 920	9,8%
Brest	46 460	13,8%
Centre Ouest Bretagne	4 560	1,4%
Cornouaille	28 080	8,4%
Dinan	7 630	2,3%
Fougères / Vitré	14 280	4,3%
Lorient	21 820	6,5%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	14 070	4,2%
Morlaix	10 860	3,2%
Redon	3 430	1,0%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	86 620	25,8%
Saint-Brieuc	31 290	9,3%
Saint-Malo	18 200	5,4%
Trégor Goëlo / Guingamp	15 400	4,6%
Bretagne	**336 520**	
France métropolitaine	***6 775 570***	

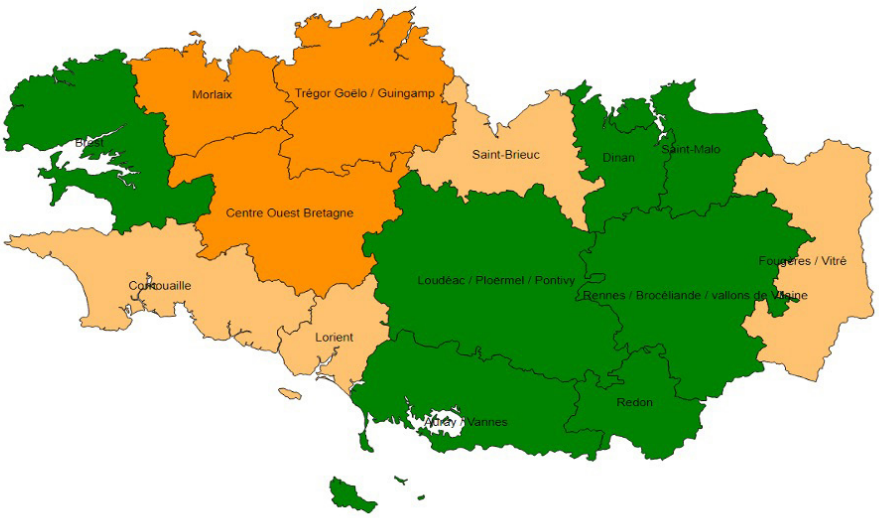

Bretagne : -44 090 DPAE / +0,1% | *France métropolitaine : **-1,6%***

Bien que l'emploi évolue positivement, la Bretagne affiche une stagnation du nombre de DPAE sur la période, alors qu'une baisse est constatée au niveau national (-1,6%). Les augmentations du nombre de DPAE enregistrées dans tous les grands secteurs ne compensent pas les fortes diminutions du nombre de DPAE constatées lors de la période allant du 3e trimestre 2019 au 3e trimestre 2020.

Toutefois, la moitié des CTEF affichent une progression du nombre de DPAE supérieure à 10% entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021. Les CTEF de Morlaix, du Centre Ouest Bretagne et celle de Trégor Goëlo / Guingamp enregistrent par ailleurs, les baisses les plus importantes (entre -10% et -20%) sur cette période.

Répartition des DPAE* au 3e trimestre 2021 selon le secteur d'activité / **Déclaration préalable à l'embauche*

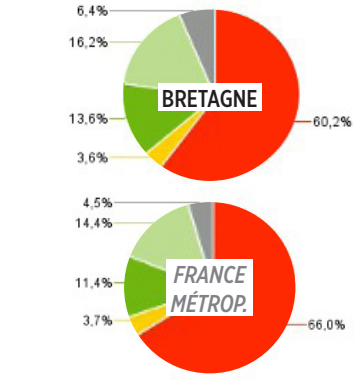

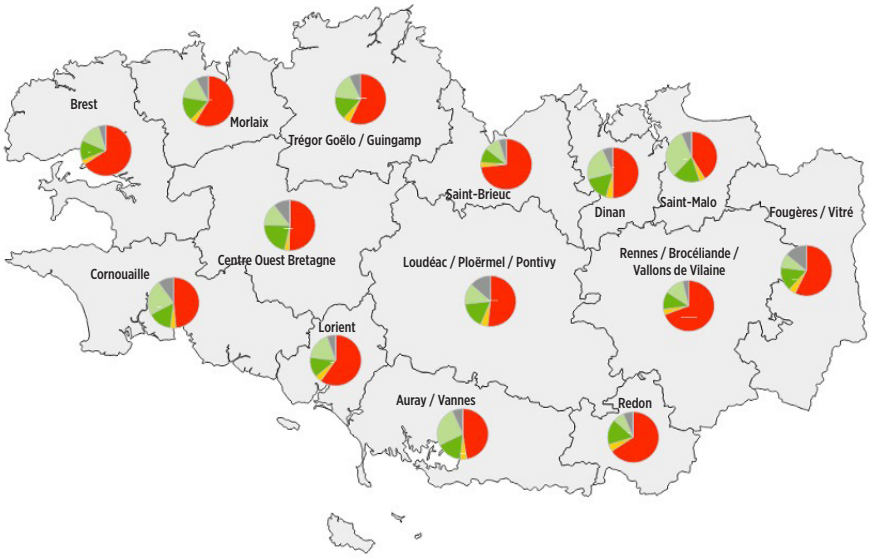

À l'image de la tendance nationale, le secteur des « Services » concentre plus de 60% des DPAE en Bretagne. Entre outre, ce secteur enregistre une hausse du nombre de DPAE, sur la période supérieure à celle constatée au niveau national (+3,1% contre +2,5%). Pour l'ensemble des CTEF, le secteur des « Services » représente 50% ou plus des DPAE. Seule la CTEF de Saint-Malo présente une part de DPAE davantage axée sur les secteurs de l'« Hébergement et restauration » et du « Commerce ».

Le secteur de l'« Hébergement et restauration » est traversé à la fois par une baisse du nombre du nombre de DPAE (-14,5%) sur la période, et par une dominance des contrats de courte durée. C'est le secteur qui enregistre la diminution la plus importante du nombre de DPAE.

Évolution annuelle du nombre de DPAE* au 3e trimestre / **Déclaration préalable à l'embauche*

	T3 2016 à T3 2017	T3 2017 à T3 2018	T3 2018 à T3 2019	T3 2019 à T3 2020	T3 2020 à T3 2021	T3 2019 à T3 2021
Auray / Vannes	+6,8%	+1,3%	+3,9%	*-7,7%*	*+11,1%*	**+2,6%**
Brest	-3,2%	+6,3%	+2,8%	*-15,8%*	*+22,1%*	**+2,9%**
Centre Ouest Bretagne	-1,6%	0,0%	+3,9%	*-26,1%*	*+18,1%*	**-12,7%**
Cornouaille	+5,7%	-0,3%	-3,0%	*-11,0%*	*+11,6%*	**-0,6%**
Dinan	-2,7%	+9,0%	-17,3%	*-9,1%*	*+12,0%*	**+1,9%**
Fougères / Vitré	-4,4%	+5,2%	+1,3%	*-23,6%*	*+29,8%*	**-0,9%**
Lorient	+2,5%	+4,6%	-4,5%	*-18,4%*	*+13,5%*	**-7,4%**
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+5,0%	-4,7%	+7,9%	*-14,6%*	*+20,4%*	**+2,8%**
Morlaix	+4,2%	+14,8%	-0,1%	*-21,4%*	*+14,2%*	**-10,3%**
Redon	-7,0%	-0,7%	-3,3%	*+5,6%*	*+11,5%*	**+17,7%**
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+3,8%	+4,3%	+4,8%	*-14,8%*	*+22,7%*	**+4,5%**
Saint-Brieuc	+9,7%	-0,3%	+1,4%	*-4,0%*	*-0,1%*	**-4,1%**
Saint-Malo	+1,4%	+1,7%	+3,5%	*-5,9%*	*+11,4%*	**+4,9%**
Trégor Goëlo / Guingamp	+6,1%	+8,4%	+0,6%	*-21,8%*	*+11,0%*	**-13,2%**
Bretagne	**+3,0%**	**+3,5%**	**+1,5%**	***-13,5%***	***+15,7%***	**0,0%**
France métropolitaine	***+3,9%***	***+2,8%***	***+3,2%***	***-19,2%***	***+21,8%***	***-1,6%***

Les évolutions positives du nombre de DPAE constatées pour l'ensemble des CTEF sur la période allant du 3e trimestre 2020 au 3e trimestre 2021 permettent de retrouver des indicateurs positifs sur la période du 3e trimestre 2019 au 3e trimestre 2021 pour la moitié des CTEF. On se rapproche dans une certaine mesure des tendances d'avant la crise COVID-19 où seulement cinq CTEF sur quatorze affichaient des taux d'évolution négatifs du nombre de DPAE. À noter que la CTEF de Redon se démarque par un taux d'évolution des DPAE bien plus rapide que la moyenne régionale (+17%), et que ce taux d'évolution est le plus élevé depuis 2016-2017 pour cette CTEF.

Répartition des DPAE* au 3e trimestre 2021 selon le type de contrat / **Déclaration préalable à l'embauche*

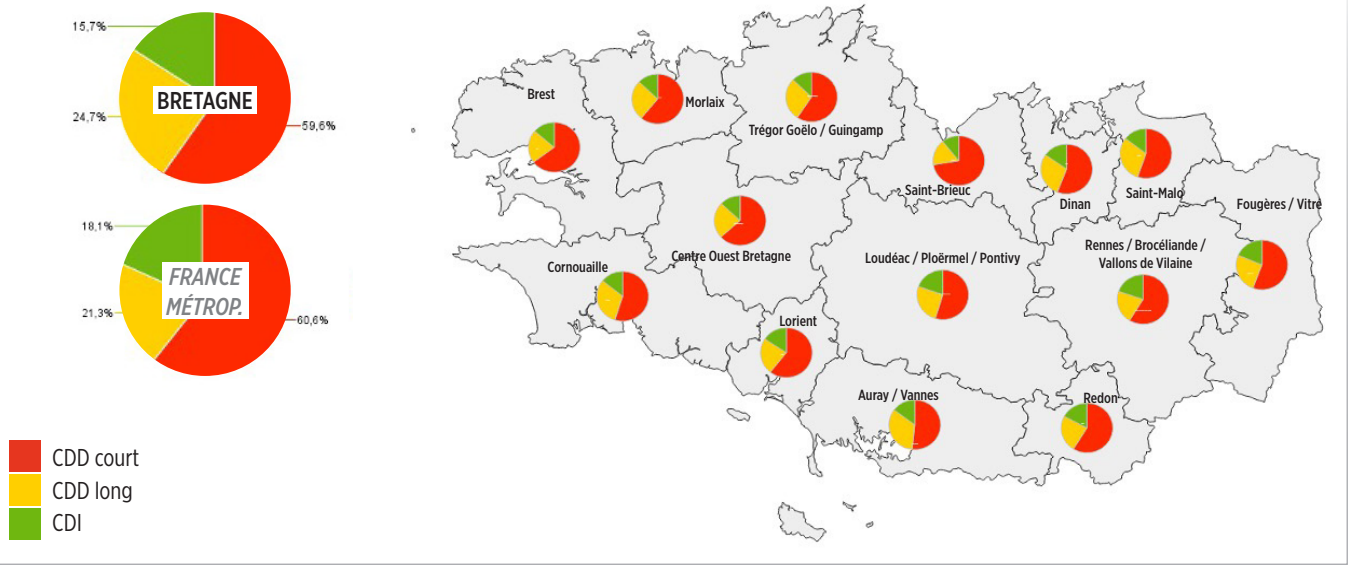

En Bretagne comme en France, 60% des recrutements envisagés tous secteurs d'activités confondus, sont des contrats de courte durée (inférieure ou égale à 31 jours). Toutefois, il existe des écarts relativement importants entre les CTEF bretonnes quant à la présence de ces contrats. Ainsi, les contrats courts concernent près de 50% des recrutements prévus dans la CTEF d'Auray / Vannes contre près de 75% pour celle de Saint-Brieuc.

Des tendances et dynamiques hétérogènes en fonction des spécificités territoriales pour l'emploi salarié et les DPAE

Évolution sur 2 ans* de l'emploi salarié (axe horizontal) et du nombre de DPAE*** (axe vertical)**

**Évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021*
***Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*
****Déclaration préalable à l'embauche*

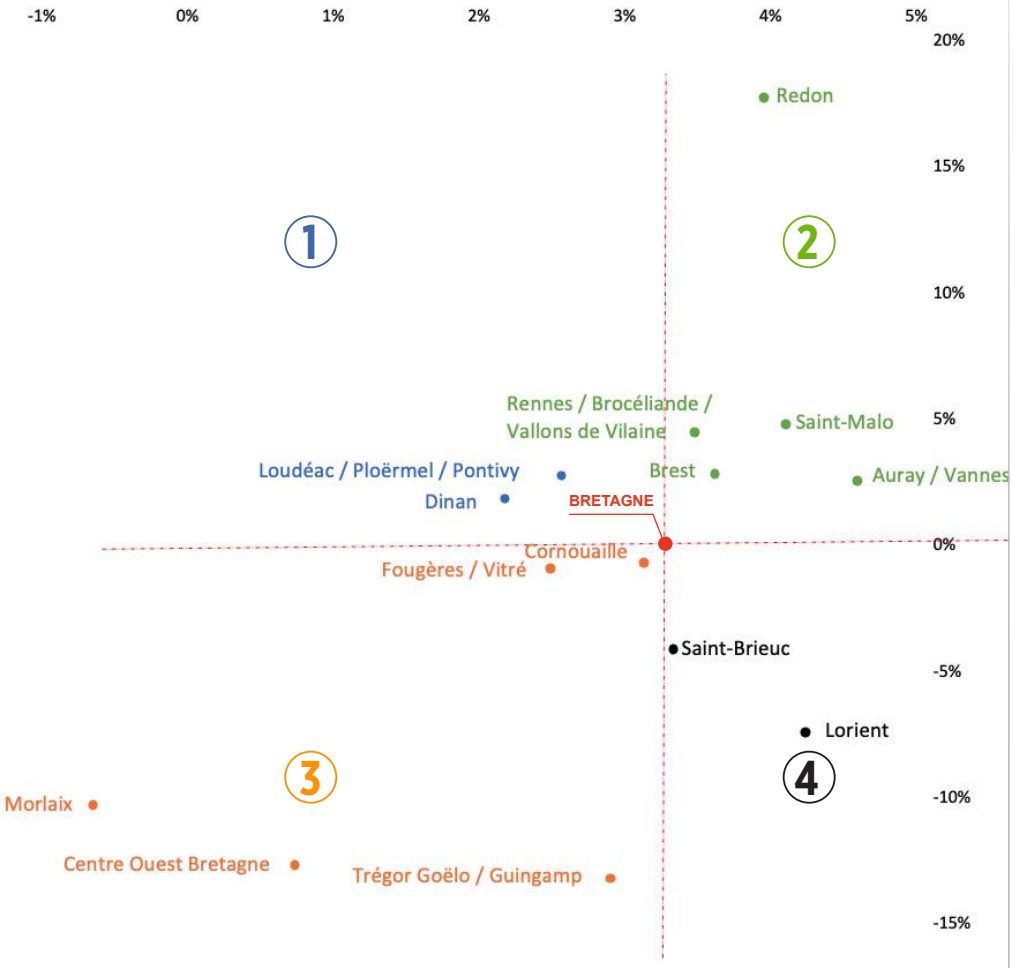

1. Augmentation de l'emploi inférieure à la moyenne bretonne et baisse du nombre de DPAE plus modérée que la moyenne bretonne.
2. Évolution de l'emploi et du nombre de DPAE supérieures à la moyenne bretonne.
3. Augmentation de l'emploi inférieure à la moyenne bretonne et baisse du nombre de DPAE supérieure à la moyenne bretonne.
4. Hausse de l'emploi plus forte que la moyenne bretonne et baisse du nombre de DPAE supérieure à la moyenne bretonne.

Le graphique permet de positionner les CTEF les unes par rapport aux autres à un moment T, ici le 3e trimestre 2021. Au travers d'une prise en compte des indicateurs d'évolution de l'emploi et des DPAE, cette répartition permet de faire ressortir quatre « profils » de territoire en fonction de leur positionnement par rapport à la moyenne régionale (point rouge). Les évolutions entre 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021 positionnent quatre CTEF dans le cadran positif, représentant les dynamiques de l'emploi et celle des DPAE les plus favorables. Il s'agit des CTEF où se situent les centres urbains les plus importants de Bretagne à l'image de Rennes et Brest, et dans une moindre mesure Saint-Malo, Auray / Vannes et Redon.

À l'opposé, trois territoires évoluent moins favorablement par rapport à la moyenne régionale, avec un nombre de DPAE en retrait conjugué à une moindre croissance de l'emploi salarié privé marchand. On retrouve dans cette catégorie les CTEF de Morlaix, du Centre Ouest Bretagne, celle de Trégor Goëlo / Guingamp et dans une moindre mesure, les CTEF de Fougères / Vitré et de Cornouaille.

Source : Urssaf, données brutes

Une augmentation du nombre d'établissements généralisée en Bretagne au même titre qu'en France métropolitaine

Nombre d'établissements au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < 0%
- 0% à 1%
- 1% à 2%
- 2% à 4%
- > 4%

	Nb au T3 2021	Part régionale
Auray / Vannes	10 470	11,8%
Brest	9 630	10,9%
Centre Ouest Bretagne	1 580	1,8%
Cornouaille	9 030	10,2%
Dinan	2 450	2,8%
Fougères / Vitré	4 330	4,9%
Lorient	6 120	6,9%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	4 890	5,5%
Morlaix	3 180	3,6%
Redon	1 120	1,3%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	19 420	21,9%
Saint-Brieuc	5 940	6,7%
Saint-Malo	5 470	6,2%
Trégor Goëlo / Guingamp	4 880	5,5%
Bretagne	**88 730**	
France métropolitaine	***1 872 790***	

Bretagne : +3 400 établissements / +4% | *France métropolitaine : **+4%***

Le nombre d'établissements augmente en Bretagne au même rythme qu'en France métropolitaine (+4%).

Cette hausse du nombre d'établissements est constatée pour l'ensemble des CTEF bretonnes. Les CTEF les plus concernées par cette augmentation sont Saint-Malo, Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine et Auray / Vannes qui affichent des taux supérieurs à la moyenne bretonne (+4%).

Répartition des établissements au 3e trimestre 2021 selon le secteur d'activité*

** Cinq grands secteurs*

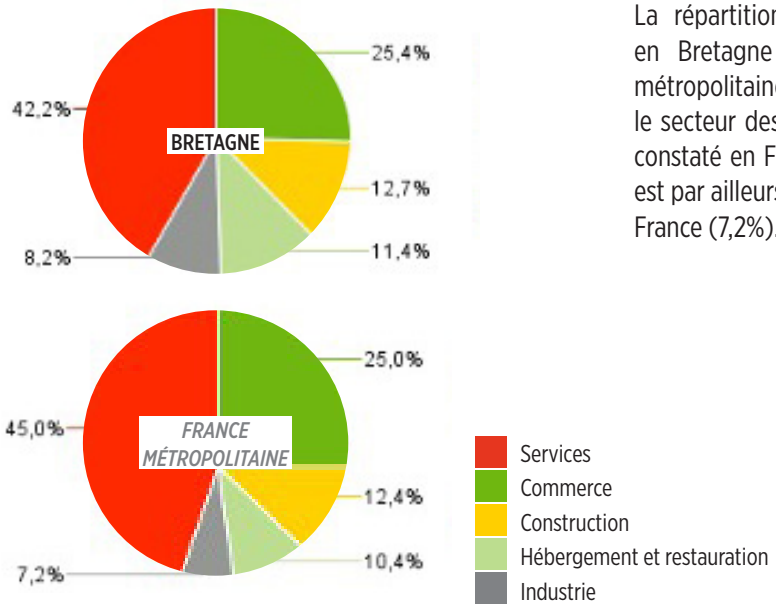

La répartition des établissements par grand secteur d'activité en Bretagne est relativement proche de celle de la France métropolitaine. Les écarts présents concernent principalement le secteur des « Services » où un écart de trois points de plus est constaté en France par rapport à la Bretagne. Le secteur industriel est par ailleurs légèrement plus important en Bretagne (8,2%) qu'en France (7,2%).

ZOOM par secteur

Services
(hors hébergement et restauration)

Commerce

Industrie

Hébergement et restauration

Construction

ZOOM

Services (hors hébergement et restauration)

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Services (hors hébergement et restauration) » (hors intérim) regroupe de nombreuses activités :

- **Transports et entreposages** ..... Activités liées au transport de passagers et de marchandises, à l'entreposage, y compris les activités postales
- **Information et communication** ..... Activités liées à la production et à la distribution de produits d'informations et/ou culturels, aux technologies informatiques, au traitement de données d'information
- **Activités financières et d'assurance**
- **Activités immobilières** ..... Activités liées à la vente/achat, location, évaluation de biens immobiliers sur des biens propres ou loués
- **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** ..... Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, activités d'architecture et d'ingénierie, recherche-développement scientifique, publicité et études de marché, activités vétérinaires, autres activités spécialisées scientifiques et techniques
- **Activités de services administratifs et de soutien** ..... Activités des agences de voyages, activités de locations (machines, articles de loisirs, véhicules automobiles...), activités liées à l'emploi hors intérim, enquêtes et sécurité, aménagement paysager, soutien aux entreprises
- **Administration publique**
- **Enseignement**
- **Santé humaine et action sociale**
- **Arts, spectacles et activités récréatives**
- **Autres activités de services** ..... Activités des organisations associatives, réparation d'ordinateurs et de biens domestiques et personnels, Services (hors hébergement et restauration) personnels tels que la coiffure, la blanchisserie et les services funéraires
- **Activités des ménages** en tant qu'employeurs
- **Activités extra-territoriales**

Premier secteur en matière d'emplois salariés en Bretagne, le secteur des « Services » consolide sa place entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Le secteur des « Services » représente en moyenne 39% des emplois salariés en Bretagne. Les CTEF dont les territoires sont composés notamment des deux grandes métropoles bretonnes, Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine et Brest, se distinguent par des parts bien supérieures à la moyenne régionale, avec respectivement 49,6% et 43,6% des emplois dans ce secteur. Les CTEF davantage axées sur l'industrie, notamment Fougères / Vitré et Loudéac / Ploërmel / Pontivy, présentent des parts respectivement de 24,9% et 21,9% des emplois dans ce secteur.

Avec une augmentation de + 14 550 emplois salariés entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021, l'emploi augmente près de deux fois plus rapidement dans le secteur des « Services » en Bretagne (+4,8%) qu'en France (+2,6%). Il s'agit du deuxième secteur qui connaît la plus forte progression de l'emploi en Bretagne.

Toutes les CTEF sont concernées par cette évolution positive du nombre d'emplois sur la période. Cette progression est globalement homogène sur l'ensemble de la Bretagne (comprise entre +2% et +6%) à l'exception de la CTEF d'Auray / Vannes qui affiche un taux supérieur à 6% et de la CTEF du Centre Ouest Bretagne qui enregistre une évolution modérée (+0,3%) sur la période.

Services

	Nombre d'emplois au T3 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	108 610	49,6%	34,4%
Brest	42 310	43,6%	13,4%
Dinan	7 200	39,7%	2,3%
Saint-Brieuc	19 980	39,2%	6,3%
Lorient	20 400	38,2%	6,5%
Auray / Vannes	26 280	36,2%	8,3%
Trégor Goëlo / Guingamp	12 350	35,9%	3,9%
Cornouaille	25 840	34,7%	8,2%
Redon	3 460	34,1%	1,1%
Morlaix	9 260	33,1%	2,9%
Saint-Malo	12 920	32,2%	4,1%
Centre Ouest Bretagne	3 750	31,6%	1,2%
Fougères / Vitré	11 960	24,9%	3,8%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	11 390	21,9%	3,6%
Bretagne	315 860	39,0%	100%
France métropolitaine	7 686 580	43,5%	

Note de lecture :
Le secteur « Services » représente 49,6% des emplois de la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, soit 108 610 emplois. La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 34,4% de l'emploi breton des « Services ».

Nombre d'emplois* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021
- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	5 630
Auray / Vannes	1 670
Brest	1 320
Cornouaille	1 320
Lorient	990
Saint-Brieuc	820
Saint-Malo	640
Trégor Goëlo / Guingamp	540
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	470
Fougères / Vitré	400
Dinan	310
Morlaix	300

Bretagne : +14 550 emplois salariés / +4,8% | *France métropolitaine : **+2,6%***

Un nombre de DPAE qui évolue positivement dans le secteur pour plus de la moitié des CTEF

Le secteur des « Services » représente 60,3% des DPAE en Bretagne. Cette part varie en fonction des CTEF, mais représente la moitié ou plus des DPAE des CTEF bretonnes à l'exception de la CTEF de Saint-Malo (41,3%) qui est un territoire davantage axé sur le secteur de l'« Hébergement et restauration ».

Entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021, une hausse de +6150 DPAE est enregistrée dans le secteur, soit une croissance de +3,1% contre +2,5% au niveau national. La Bretagne affiche une évolution du nombre de DPAE disparate selon les CTEF : huit CTEF ont connu une évolution positive quand les six autres ont enregistré une baisse.

En volume, la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine affiche la progression du nombre de DPAE la plus importante de la région (avec une augmentation de +5640 DPAE enregistrées sur la période). Elle est suivie par les CTEF de Brest, Saint-Malo et Auray / Vannes qui affichent des évolutions positives respectivement de +1640, +1480 et +1210 du nombre de DPAE sur la période.

Les taux d'évolution négatifs les plus importants sont enregistrés par les CTEF du Centre Ouest Bretagne, Trégor Goëlo / Guingamp et celle de Morlaix qui affichent respectivement une baisse de -20%, - 19,6% et -12,8% du nombre de DPAE sur la période.

Services

	Nombre de DPAE au T3 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Saint-Brieuc	22910	73,2%	11,3%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	60090	69,4%	29,7%
Brest	30580	65,8%	15,1%
Redon	2250	65,7%	1,1%
Lorient	13060	59,8%	6,5%
Morlaix	6380	58,8%	3,2%
Fougères / Vitré	8190	57,3%	4,0%
Trégor Goëlo / Guingamp	8800	57,2%	4,3%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	7280	51,7%	3,6%
Centre Ouest Bretagne	2300	50,4%	1,1%
Dinan	3830	50,2%	1,9%
Cornouaille	13630	48,5%	6,7%
Auray / Vannes	15640	47,5%	7,7%
Saint-Malo	7520	41,3%	3,7%
Bretagne	202590	60,3%	100%
France métropolitaine	4470520	66,0%	

Note de lecture :
Le secteur « Services » représente 73,2% des DPAE de la CTEF de Saint-Brieuc, soit 22910 DPAE. La CTEF de Saint-Brieuc concentre 11,3% des DPAE bretonnes dans les « Services ».

Nombre de DPAE* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < -20%
- -20% à 0%
- 0% à 10%
- 10% à 20%
- > 20%

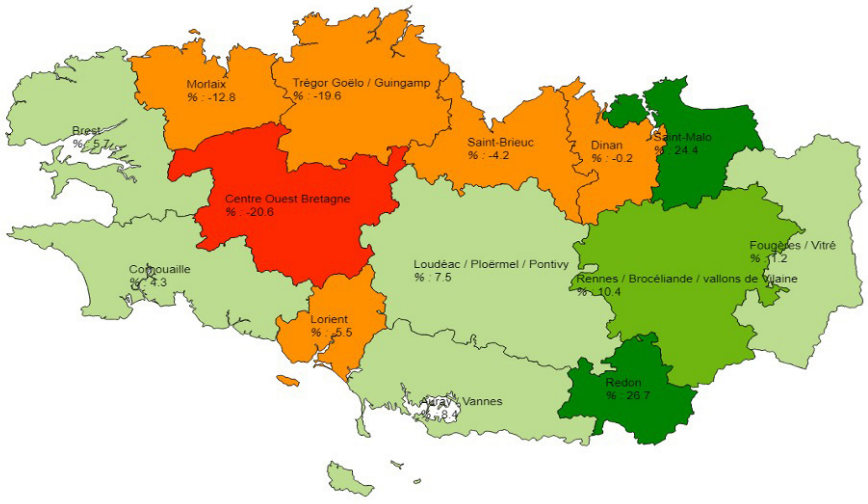

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	+5640
Brest	+1640
Saint-Malo	+1480
Auray / Vannes	+1210
Cornouaille	+560
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+510
Redon	+480
Fougères / Vitré	+100
Centre Ouest Bretagne	-600
Lorient	-760
Morlaix	-930
Saint-Brieuc	-1010
Trégor Goëlo / Guingamp	-2140

Bretagne : +6150 DPAE /+3,1% | *France métropolitaine : **+2,5%***

Un nombre d'établissements en hausse entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

La progression du nombre établissements en Bretagne (+3,7%) est proche de celle de la France (+3,3%). La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre plus d'un quart des établissements dans le secteur en Bretagne où 40% des nouveaux établissements sont localisés sur ce territoire. Globalement, toutes les CTEF bretonnes ont vu leur nombre d'établissements du secteur des « Services » augmenter, à l'exception de la CTEF Centre Ouest Bretagne, qui constate une baisse de -2,5% du nombre d'établissements sur son territoire.

Services	Nombre d'établissements au T3 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	9 970	26,7%
Brest	4 380	11,7%
Auray / Vannes	4 160	11,1%
Cornouaille	3 470	9,3%
Lorient	2 480	6,6%
Saint-Brieuc	2 430	6,5%
Saint-Malo	2 110	5,6%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1 820	4,9%
Trégor Goëlo / Guingamp	1 810	4,8%
Fougères / Vitré	1 680	4,5%
Morlaix	1 150	3,1%
Dinan	920	2,5%
Centre Ouest Bretagne	540	1,4%
Redon	440	1,2%
Bretagne	37 430	100%
France métropolitaine	842 110	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 9 970 établissements dans le secteur « Services ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 26,7% des établissements bretons des « Services ».

Nombre d'établissements au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

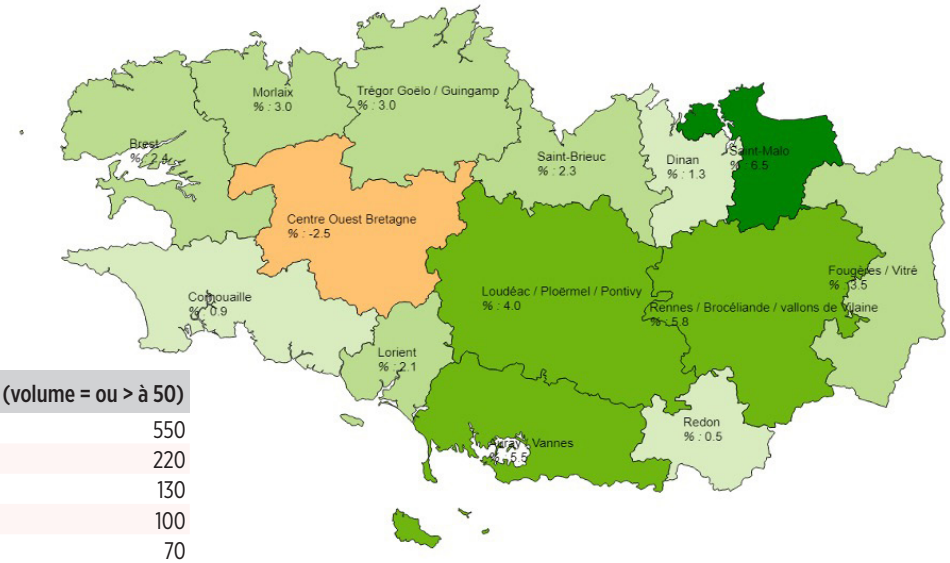

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	550
Auray / Vannes	220
Saint-Malo	130
Brest	100
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	70
Fougères / Vitré	60
Lorient	50
Saint-Brieuc	50
Trégor Goëlo / Guingamp	50

Bretagne : +1 350 établissements / +3,7% | *France métropolitaine : **+3,3%***

ZOOM

Commerce

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Commerce » comprend le commerce de gros et de détail pour tout type de marchandises (sans transformation), la prestation de services liés à la vente de marchandises, ainsi que la réparation de véhicules automobiles et de motocycles.

Un secteur qui représente le quart des emplois de la région et qui affiche une évolution légèrement plus rapide de l'emploi en Bretagne qu'au niveau national

Le secteur du « Commerce » représente en moyenne près de 25% des emplois salariés en Bretagne. L'ensemble des CTEF présente une part similaire à la moyenne régionale, à l'exception de Morlaix qui regroupe 35,1% des emplois dans ce secteur.

La Bretagne enregistre une évolution de l'emploi dans le secteur du « Commerce » légèrement supérieure à celle de la France (+1,8% contre +1,2%).

Entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021, l'emploi dans le secteur du « Commerce » a augmenté de façon homogène sur l'ensemble des territoires, à l'exception de Morlaix qui accuse une baisse de -7,3%. Les CTEF de Redon et celle de Saint-Malo se distinguent toutefois par une augmentation de l'emploi salarié dans le secteur, bien supérieure à la moyenne régionale, où les évolutions atteignent des taux respectivement de +5,1% et +4,9%.

Commerce

	Nombre d'emplois au T3 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Morlaix	9 830	35,1%	4,7%
Saint-Brieuc	14 420	28,3%	7,0%
Auray / Vannes	19 690	27,1%	9,5%
Saint-Malo	10 800	26,9%	5,2%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	13 820	26,5%	6,7%
Dinan	4 710	26,0%	2,3%
Centre Ouest Bretagne	3 080	26,0%	1,5%
Fougères / Vitré	12 460	26,0%	6,0%
Trégor Goëlo / Guingamp	8 920	25,9%	4,3%
Redon	2 590	25,5%	1,2%
Lorient	13 250	24,8%	6,4%
Cornouaille	18 210	24,4%	8,8%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	53 150	24,3%	25,7%
Brest	22 280	23,0%	10,8%
Bretagne	207 360	25,6%	100%
France métropolitaine	4 396 440	24,9%	

Note de lecture :
Le secteur « Commerce » représente 35,1% des emplois de la CTEF de Morlaix, soit 9 830 emplois. La CTEF de Morlaix concentre 4,7% des emplois bretons du « Commerce ».

Nombre d'emplois* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

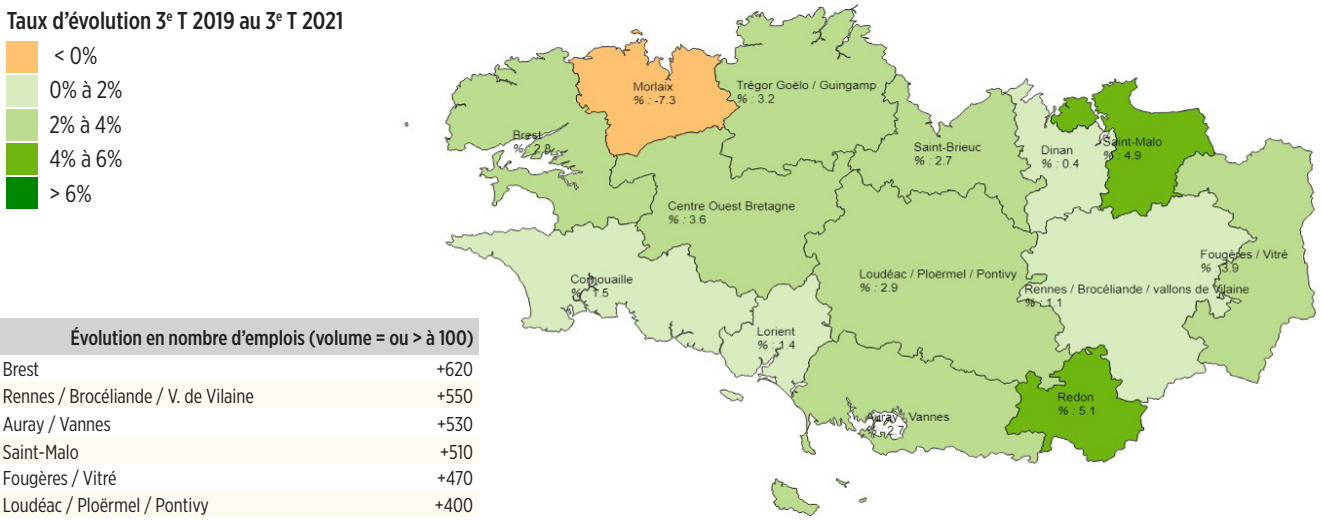

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Brest	+620
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+550
Auray / Vannes	+530
Saint-Malo	+510
Fougères / Vitré	+470
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+400
Saint-Brieuc	+380
Trégor Goëlo / Guingamp	+280
Cornouaille	+270
Lorient	+190
Redon	+130
Centre Ouest Bretagne	+110
Morlaix	-730

Bretagne : +3 720 emplois salariés / +1,8% | *France métropolitaine : **+1,2%***

Une évolution des DPAE dans le secteur trois fois plus importante qu'au niveau national

Le secteur du « Commerce » représente 13,6% des DPAE en Bretagne. Les parts enregistrées par les CTEF restent proches de la moyenne régionale à l'exception de deux CTEF qui se situent dans les extrémités : les CTEF du Centre Ouest Bretagne et celle de Saint-Brieuc qui affichent respectivement des parts de 21,9% et 9,4%.

L'évolution du nombre de DPAE dans le secteur du « Commerce » en Bretagne évolue trois fois plus rapidement comparée à la France métropolitaine (+3,3% contre +0,9%). À l'exception de Morlaix qui enregistre une évolution négative (-9,1%), l'ensemble des CTEF a connu une progression du nombre de DPAE entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021. Notamment, la CTEF du Centre Ouest Bretagne qui présente une très forte progression de +35%.

La CTEF du Centre Ouest Bretagne et celle de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine sont par ailleurs, à l'origine de près du tiers des nouvelles DPAE enregistrées en Bretagne sur la période.

Commerce

	Nombre de DPAE au T3 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Centre Ouest Bretagne	1000	21,9%	2,2%
Saint-Malo	3160	17,4%	6,9%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	2380	16,9%	5,2%
Dinan	1260	16,5%	2,8%
Auray / Vannes	5360	16,3%	11,7%
Redon	560	16,3%	1,2%
Morlaix	1700	15,6%	3,7%
Cornouaille	4280	15,2%	9,4%
Fougères / Vitré	2170	15,2%	4,8%
Trégor Goëlo / Guingamp	2300	14,9%	5,0%
Lorient	2810	12,9%	6,2%
Brest	5950	12,8%	13,0%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	9790	11,3%	21,4%
Saint-Brieuc	2930	9,4%	6,4%
Bretagne	45750	13,6%	100%
France métropolitaine	774990	11,4%	

Note de lecture :
Le secteur « Commerce » représente 21,9% des DPAE de la CTEF de Centre Ouest Bretagne, soit 1000 DPAE. La CTEF de Centre Ouest Bretagne concentre 2,2% des DPAE bretonnes dans le « Commerce ».

Nombre de DPAE* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

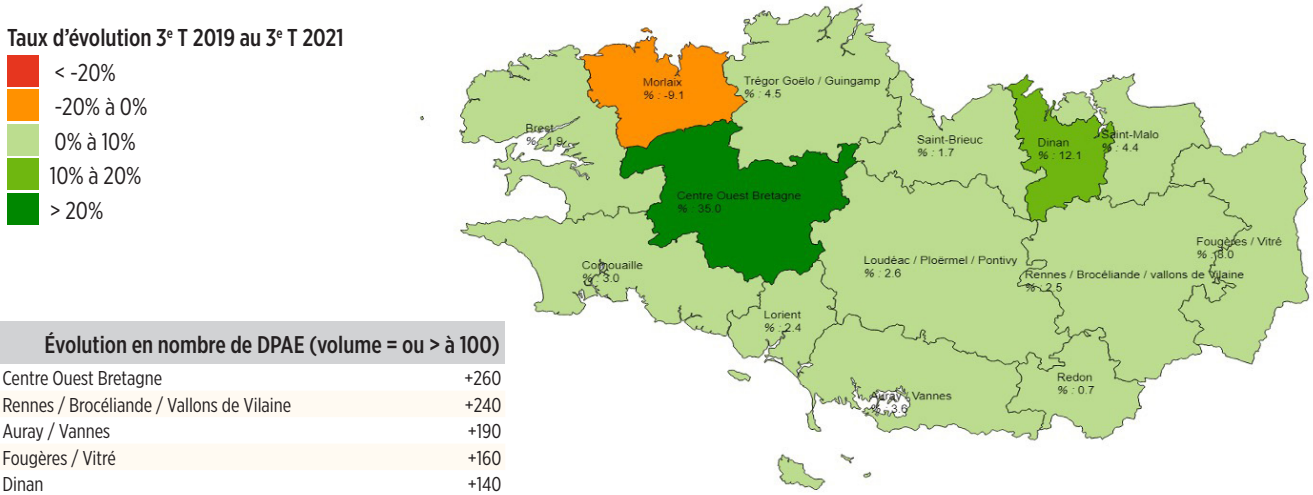

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Centre Ouest Bretagne	+260
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	+240
Auray / Vannes	+190
Fougères / Vitré	+160
Dinan	+140
Cornouaille	+130
Saint-Malo	+130
Brest	+110
Trégor Goëlo / Guingamp	+100
Morlaix	-170

Bretagne : +1460 DPAE / +3,3% | *France métropolitaine : **+0,9%***

Une hausse du nombre d'établissements entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021 pour la grande majorité des territoires

L'évolution positive du nombre d'établissements dans le secteur « Commerce » est inégale en fonction des CTEF où elle varie entre -0,2% et +5,6%. Elle est positive pour l'ensemble des territoires à l'exception de la CTEF du Centre Ouest Bretagne qui présente le taux le plus faible, avec une quasi stabilité (-0,2%).

En Bretagne l'évolution du nombre d'établissements du secteur « Commerce » augmente (+3,8%) au même rythme de celui de la France sur la période comprise en le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021 (près de 3,7%).

En termes de volumes, ce sont les CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine et celle d'Auray / Vannes qui accueillent le plus de nouveaux établissements avec respectivement 230 et 120 sur les 830 nouveaux établissements du secteur « Commerce ».

Commerce	Nombre d'établissements au T3 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	4 530	20,1%
Auray / Vannes	2 630	11,7%
Cornouaille	2 380	10,6%
Brest	2 320	10,3%
Lorient	1610	7,2%
Saint-Brieuc	1550	6,9%
Saint-Malo	1420	6,3%
Trégor Goëlo / Guingamp	1340	6,0%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1290	5,7%
Fougères / Vitré	1170	5,2%
Morlaix	930	4,1%
Dinan	620	2,8%
Centre Ouest Bretagne	410	1,8%
Redon	300	1,3%
Bretagne	22 550	100%
France métropolitaine	468 050	

Note de lecture : Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 4 530 établissements dans le secteur « Commerce ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 20,1% des établissements du « Commerce ».

Nombre d'établissements au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

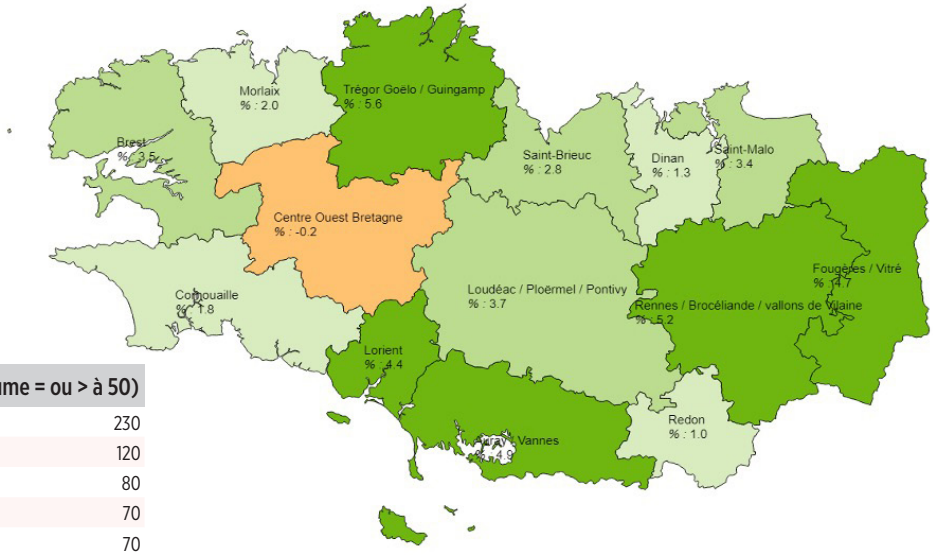

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	230
Auray / Vannes	120
Brest	80
Lorient	70
Trégor Goëlo / Guingamp	70
Fougères / Vitré	50
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	50
Saint-Malo	50

Bretagne : +830 établissements / +3,8% | *France métropolitaine : **+3,7%***

ZOOM

Industrie

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Industrie » comprend l'industrie agroalimentaire, les industries extractives, l'industrie manufacturière, la production/distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné et eau, l'assainissement, gestion des déchets, dépollution. Pour rappel, l'agriculture, la sylviculture et la pêche relèvent en quasi-totalité de la MSA et ne rentrent donc pas dans le champ de l'URSSAF.

Un secteur qui représente près de 20% de l'emploi régional et qui affiche une progression entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Le secteur « Industrie » représente 19,7% des emplois salariés en Bretagne. Ce pourcentage est bien plus important pour les trois CTEF à forte composante industrielle : Loudéac / Ploërmel / Pontivy et Fougères / Vitré pour l'industrie et Centre Ouest Bretagne pour l'agroalimentaire.

Dans le secteur de l'« Industrie », le nombre d'emplois a augmenté de +1% en Bretagne sur la période comprise entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021, alors qu'il a diminué de -1,6% en France sur la même période.

Les évolutions positives de l'emploi dans le secteur « Industrie » restent relativement modérées pour l'ensemble des CTEF qui ont connu une augmentation de l'emploi salarié. Seule la CTEF de Brest affiche une augmentation quatre fois plus importante que la moyenne régionale sur la période. Cinq CTEF ont par ailleurs connu une stagnation ou une légère baisse de l'emploi dans le secteur industriel : Centre Ouest Bretagne, Saint-Brieuc, Dinan, Redon et Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine.

Industrie

	Nombre d'emplois au T3 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	20 690	39,7%	13,0%
Fougères / Vitré	18 070	37,6%	11,3%
Centre Ouest Bretagne	3 610	30,4%	2,3%
Redon	2 810	27,7%	1,8%
Cornouaille	18 870	25,3%	11,8%
Trégor Goëlo / Guingamp	6 900	20,0%	4,3%
Lorient	10 240	19,2%	6,4%
Saint-Malo	7 630	19,0%	4,8%
Morlaix	4 830	17,3%	3,0%
Brest	16 400	16,9%	10,3%
Dinan	3 060	16,8%	1,9%
Auray / Vannes	11 470	15,8%	7,2%
Saint-Brieuc	7 660	15,0%	4,8%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	27 480	12,6%	17,2%
Bretagne	159 740	19,7%	100%
France métropolitaine	2 917 410	16,5%	

Note de lecture :
Le secteur « Industrie » représente 39,7% des emplois de la CTEF de Loudéac / Ploërmel / Pontivy, soit 20 690 emplois. La CTEF de Loudéac / Ploërmel / Pontivy concentre 13,0% des emplois bretons de l'« Industrie ».

Nombre d'emplois* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

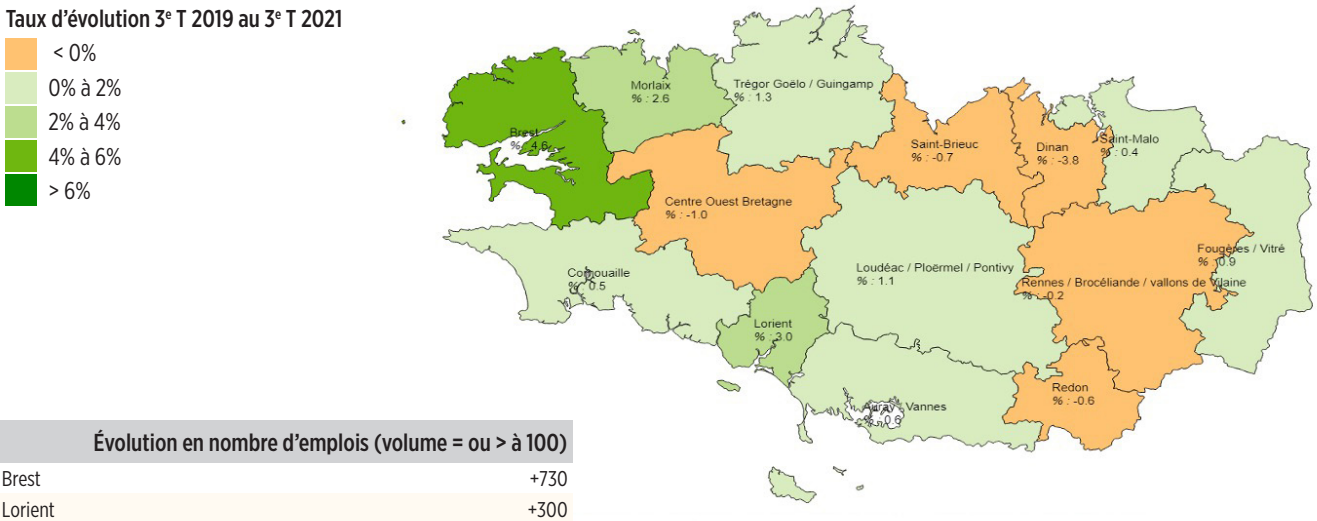

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Brest	+730
Lorient	+300
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+220
Fougères / Vitré	+160
Morlaix	+120
Cornouaille	+100
Dinan	-120

Bretagne : +1 540 emplois salariés / +1,0% | *France métropolitaine : **-1,6%***

Un regain des DPAE dans le secteur bien plus important qu'au niveau national

À l'image des indicateurs sur l'emploi, la part des DPAE dans l'« Industrie » en Bretagne est supérieure dans les trois CTEF spécialisées dans ce secteur (Fougères / Vitré, Loudéac / Ploërmel / Pontivy et Centre Ouest Bretagne). La CTEF de Cornouaille affiche également une part de 10%, bien supérieure à la moyenne régionale (6,4%).

La région Bretagne présente une évolution du nombre des DPAE (+6,8%) près de deux fois plus importante qu'au niveau national (+3,5%). Ces chiffres consolident une reprise d'activité déjà constatée du secteur de l'« Industrie » en région.

Douze CTEF sur quatorze sont concernées par la croissance du nombre de DPAE. Les CTEF qui affichent les taux les plus importants sont notamment Saint-Malo (avec une croissance de +23,3%) suivies des CTEF de Trégor Goëlo / Guingamp, de Saint-Brieuc, d'Auray / Vannes et de Dinan qui enregistrent une évolution comprise entre +10% et +20% du nombre de DPAE. Les CTEF de Lorient et de Cornouaille enregistrent quant à elles une baisse du nombre de DPAE respectivement de -4,3% et -0,5%.

Industrie

	Nombre de DPAE au T3 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Fougères / Vitré	2 000	14,0%	9,3%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1 900	13,5%	8,9%
Centre Ouest Bretagne	480	10,4%	2,2%
Cornouaille	2 830	10,1%	13,2%
Morlaix	830	7,7%	3,9%
Trégor Goëlo / Guingamp	1 110	7,2%	5,2%
Dinan	520	6,8%	2,4%
Auray / Vannes	2 200	6,7%	10,3%
Saint-Malo	1 180	6,5%	5,5%
Redon	220	6,3%	1,0%
Lorient	1 190	5,5%	5,6%
Saint-Brieuc	1 490	4,8%	7,0%
Brest	2 150	4,6%	10,0%
Saint-Brieuc	1 490	4,8%	7,0%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	3 320	3,8%	15,5%
Bretagne	21 440	6,4%	100%
France métropolitaine	302 860	4,5%	

Note de lecture : Le secteur « Industrie » représente 14,0% des DPAE de la CTEF de Fougères / Vitré, soit 2 000 DPAE. La CTEF de Fougères / Vitré concentre 9,3% des DPAE bretonnes dans l'« Industrie ».

Nombre de DPAE* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

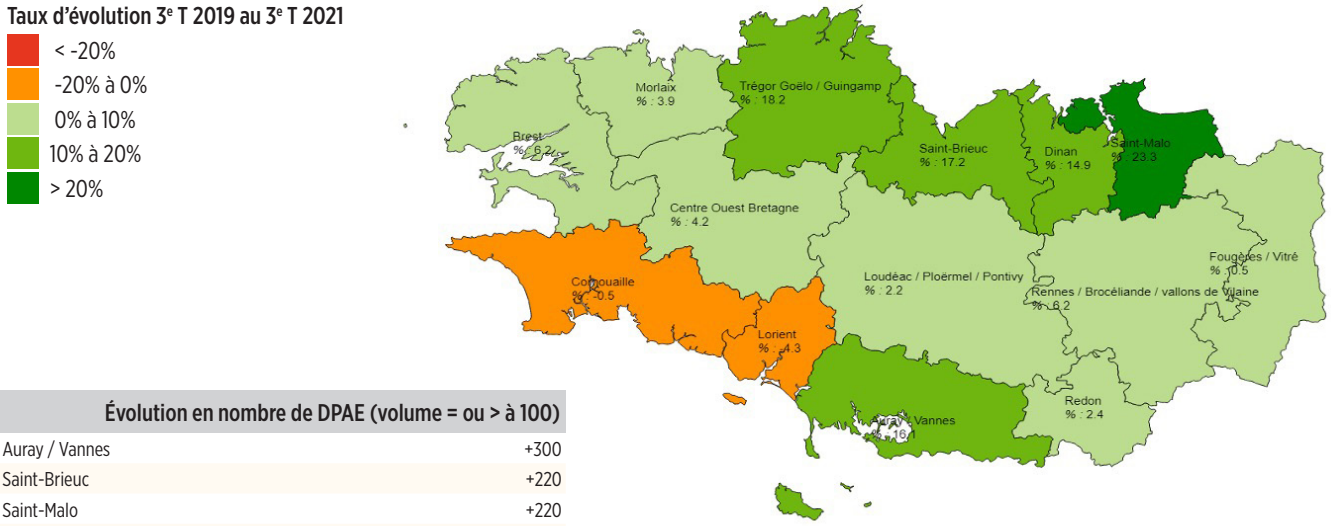

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Auray / Vannes	+300
Saint-Brieuc	+220
Saint-Malo	+220
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	+190
Trégor Goëlo / Guingamp	+170
Brest	+130

Bretagne : +1 360 DPAE / +6,8% | *France métropolitaine : **+3,5%***

Un nombre d'établissements qui augmente à l'image de l'emploi et des DPAE dans le secteur

L'augmentation du nombre d'établissements industriels est plus prononcée en Bretagne par rapport à la France métropolitaine. En effet, la Bretagne affiche une évolution de +2,3% contre +1,7% au niveau national.

La CTEF de Saint-Malo enregistre le taux d'évolution du nombre d'établissements industriels le plus important de la région (+8%). En termes de volume, la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre près de 40% des nouveaux établissements installés au niveau régional. Le reste des CTEF présentent des évolutions assez homogènes (comprise entre +2% et +6%) à l'exception de la CTEF de Brest qui stagne et des CTEF de Dinan, de Lorient, de Cornouaille et de Morlaix où le nombre d'établissements industriels s'est légèrement contracté sur la période.

Industrie

	Nombre d'établissements au T3 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	1 210	16,6%
Cornouaille	860	11,8%
Auray / Vannes	820	11,2%
Brest	660	9,0%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	620	8,5%
Fougères / Vitré	510	7,0%
Lorient	500	6,8%
Saint-Brieuc	460	6,3%
Saint-Malo	450	6,2%
Trégor Goëlo / Guingamp	410	5,6%
Morlaix	300	4,1%
Dinan	210	2,9%
Centre Ouest Bretagne	180	2,5%
Redon	110	1,5%
Bretagne	7 320	100%
France métropolitaine	134 950	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 1 210 établissements dans le secteur « Industrie ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 16,6% des établissements de l'« Industrie ».

Nombre d'établissements au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

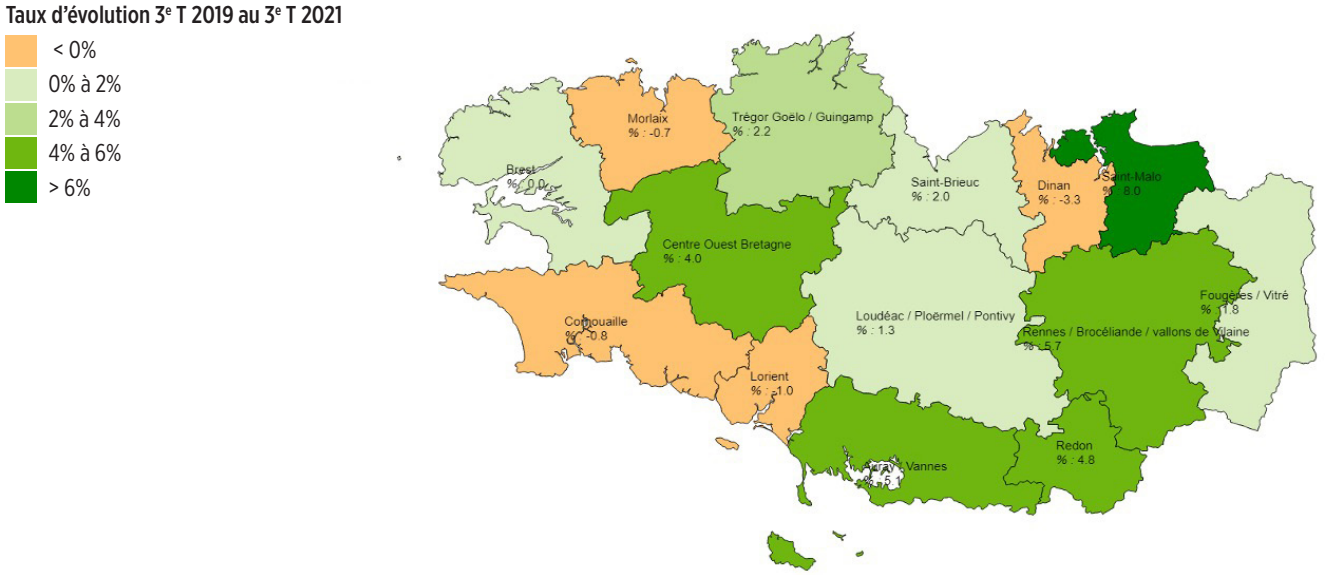

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+70

Bretagne : +160 établissements / +2,3% | *France métropolitaine : **+1,7%***

ZOOM

Hébergement et restauration

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Hébergement et restauration » comprend la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée et la fourniture de repas complets pour la consommation immédiate.

Un secteur en regain d'activité entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Sur la période allant du 3e trimestre 2019 au 3e trimestre 2021, l'emploi dans le secteur de l'« Hébergement et restauration » a progressé significativement en Bretagne par rapport à la France métropolitaine. L'évolution est près de deux fois plus importante en Bretagne où elle atteint +3,9% contre +2,1% au niveau national. La levée progressive des restrictions sanitaires liées à la COVID-19 a notamment contribué à la progression de l'emploi dans le secteur.

La répartition de cette évolution est globalement homogène sur les territoires des CTEF. Deux CTEF se distinguent toutefois par des taux d'évolution positifs plus importants, à savoir Redon (+17,4%) et Lorient (+9,1%). La CTEF de Trégor Goëlo / Guingamp est l'unique CTEF qui présente une légère diminution (-0,4%) de l'emploi sur la période.

Hébergement et restauration

	Nombre d'emplois au T3 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Saint-Malo	4 950	12,3%	9,8%
Auray / Vannes	7 260	10,0%	14,4%
Cornouaille	5 300	7,1%	10,5%
Trégor Goëlo / Guingamp	2 420	7,0%	4,8%
Brest	6 490	6,7%	12,9%
Lorient	3 450	6,5%	6,9%
Dinan	1 110	6,1%	2,2%
Morlaix	1 610	5,7%	3,2%
Saint-Brieuc	2 730	5,4%	5,4%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	10 740	4,9%	21,4%
Centre Ouest Bretagne	560	4,7%	1,1%
Redon	380	3,8%	0,8%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1 830	3,5%	3,6%
Fougères / Vitré	1 430	3,0%	2,8%
Bretagne	50 550	6,2%	100%
France métropolitaine	1 163 860	6,6%	

Note de lecture : Le secteur « Hébergement et restauration » représente 12,3% des emplois de la CTEF de Saint-Malo, soit 4 950 emplois. La CTEF de Saint-Malo concentre 9,8% des emplois bretons du secteur « Hébergement et restauration ».

Nombre d'emplois* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

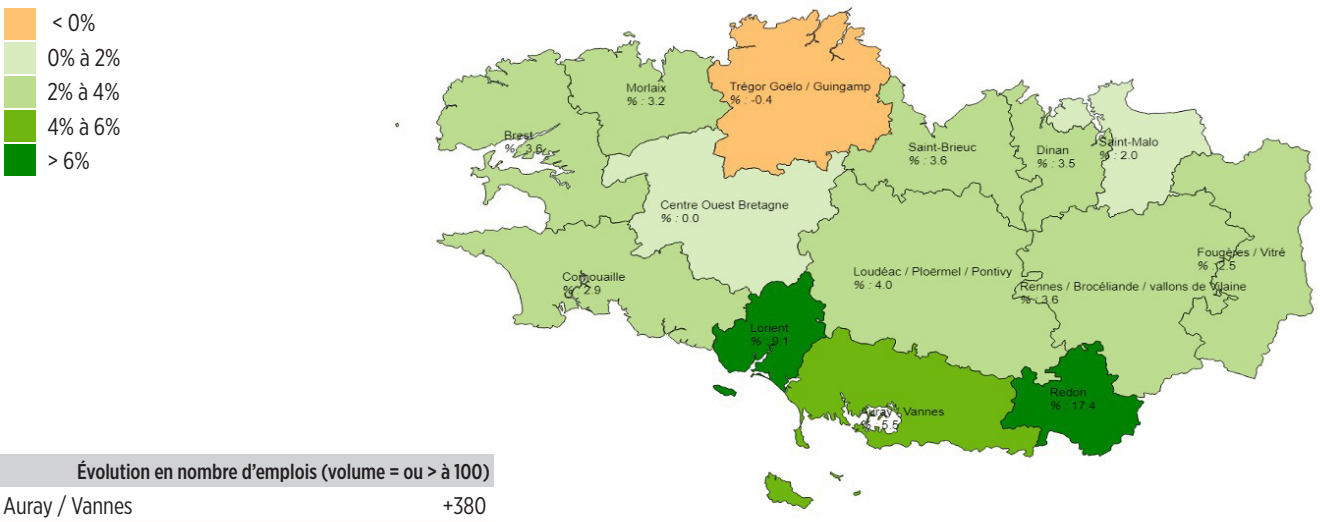

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Auray / Vannes	+380
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	+370
Lorient	+290
Brest	+230
Cornouaille	+150
Saint-Brieuc	+100

Bretagne : +1 900 emplois salariés / +3,9% | *France métropolitaine : **+2,1%***

Un secteur qui peine à retrouver le niveau de DPAE d'avant l'épidémie de la COVID-19

La Bretagne enregistre une baisse du nombre de DPAE dans le secteur de l'« Hébergement et restauration » moins importante que celle constatée au niveau national (-14,5% contre -20%).

La reprise de l'emploi dans le secteur n'est pas accompagnée d'une évolution positive du nombre de DPAE. Ceci s'explique notamment par une forte chute des contrats de courte durée, qui représentent une part importante des contrats de ce secteur. En effet, ces contrats ont connu une contraction allant de -20% à -44% dans les CTEF bretonnes.

À l'exception de Redon, l'ensemble des CTEF affiche une baisse du nombre de DPAE sur la période comprise entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021. Avec une diminution de respectivement -33,9% et -23,2%, les CTEF du Centre Ouest Bretagne et de Fougères / Vitré sont celles qui enregistrent les baisses les plus importantes sur la période.

Hébergement et restauration

	Nombre de DPAE au T3 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Saint-Malo	5 680	31,2%	10,5%
Auray / Vannes	8 420	25,6%	15,6%
Cornouaille	6 360	22,7%	11,8%
Dinan	1 690	22,2%	3,1%
Lorient	3 850	17,6%	7,1%
Trégor Goëlo / Guingamp	2 510	16,3%	4,6%
Morlaix	1 590	14,6%	2,9%
Centre Ouest Bretagne	650	14,3%	1,2%
Brest	6 410	13,8%	11,9%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1 860	13,2%	3,4%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	10 450	12,1%	19,3%
Saint-Brieuc	3 010	9,6%	5,6%
Fougères / Vitré	1 290	9,0%	2,4%
Redon	240	7,1%	0,4%
Bretagne	54 590	16,1%	100%
France métropolitaine	978 210	14,4%	

Note de lecture :
Le secteur « Hébergement et restauration » représente 31,2% des DPAE de la CTEF de Saint-Malo, soit 5 680 DPAE. La CTEF de Saint-Malo concentre 10,5% des DPAE bretonnes dans le secteur « Hébergement et restauration ».

Nombre de DPAE* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

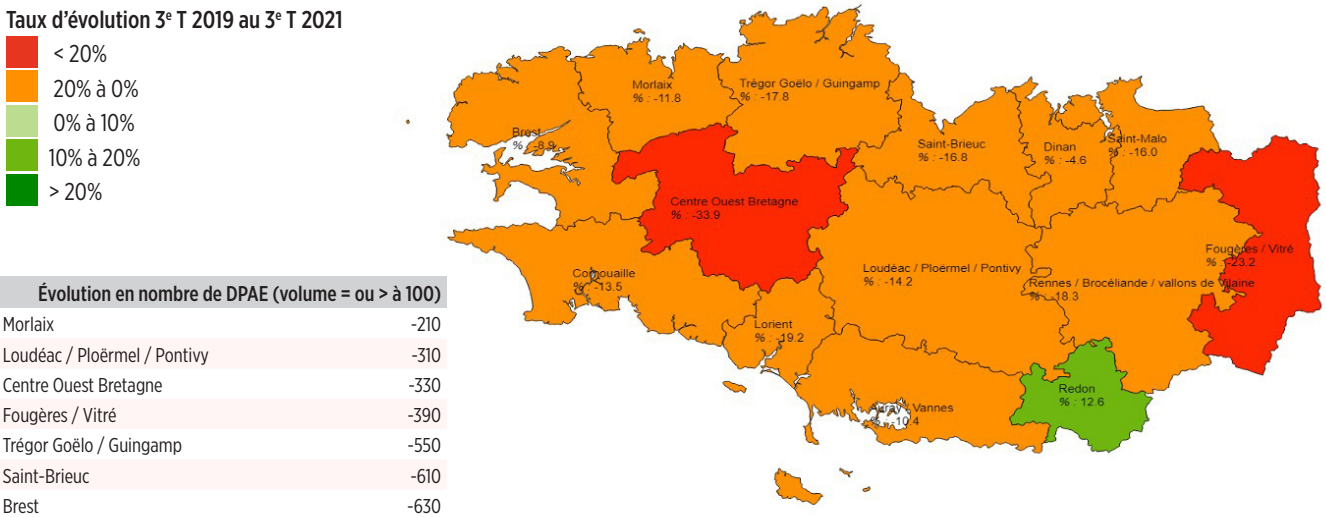

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Morlaix	-210
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	-310
Centre Ouest Bretagne	-330
Fougères / Vitré	-390
Trégor Goëlo / Guingamp	-550
Saint-Brieuc	-610
Brest	-630
Lorient	-920
Auray / Vannes	-980
Cornouaille	-990
Saint-Malo	-1 080
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	-2 350

Bretagne : -9 250 DPAE / -14,5% | *France métropolitaine : -20,0%*

Une augmentation du nombre d'établissements généralisée sur l'ensemble du territoire

Bien que toutes les CTEF bretonnes aient connu une augmentation du nombre d'établissements du secteur de l'« Hébergement et restauration », cette progression reste inférieure par rapport à la France métropolitaine.

Globalement, les taux d'évolution sont homogènes sur l'ensemble du territoire breton. Les CTEF de Redon et Loudéac / Ploërmel / Pontivy sont celles qui présentent les augmentations de nombre d'établissements les plus importantes (respectivement +12,8% et +6,9%). Elles sont suivies respectivement par les CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine et de Dinan qui enregistrent des taux positifs d'évolution supérieurs à la moyenne régionale.

Hébergement et restauration

	Nombre d'établissements au T3 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	1660	16,5%
Auray / Vannes	1450	14,4%
Cornouaille	1240	12,3%
Brest	1100	10,9%
Saint-Malo	850	8,4%
Lorient	660	6,6%
Trégor Goëlo / Guingamp	640	6,4%
Saint-Brieuc	630	6,3%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	480	4,8%
Morlaix	390	3,9%
Dinan	330	3,3%
Fougères / Vitré	320	3,2%
Centre Ouest Bretagne	210	2,1%
Redon	110	1,1%
Bretagne	10140	100%
France métropolitaine	195040	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 1660 établissements dans le secteur « Hébergement et restauration ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 16,5% des établissements du secteur « Hébergement et restauration ».

Nombre d'établissements au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	+90
Auray / Vannes	+50

Bretagne : +330 établissements / +3,4% | *France métropolitaine : **+4,8%***

ZOOM

Construction

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Construction » comprend les activités de constructions générales, de constructions spécialisées et de rénovations (de bâtiments entiers ou d'ouvrages de génie civil), ainsi que les activités de promotion immobilières si elles sont réalisées en vue d'une vente ultérieure.

Un développement de l'emploi dans le secteur de la « Construction » qui concerne toutes les CTEF bretonnes

Pour l'ensemble des CTEF la part du secteur de la « Construction » dans l'emploi salarié reste proche de la moyenne régionale (9,5%). L'écart maximum entre les deux parts extrêmes d'emploi au niveau des CTEF est de cinq points. Ces parts atteignent 12,1% dans la CTEF de Saint-Brieuc contre 7,3% dans celle du Centre Ouest Bretagne.

L'emploi dans le secteur progresse à une fréquence proche de celle de la France métropolitaine (+5,6% contre +5,1%). Toutes les CTEF sont concernées par cette progression de l'emploi dans le secteur de la « Construction » mais de manière contrastée. Les CTEF du littoral sud de la Bretagne, ainsi que celles de Saint-Malo et Dinan sur la côte nord, enregistrent des évolutions bien plus prononcées que la moyenne régionale.

Construction	Nombre d'emplois au T3 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Saint-Brieuc	6 150	12,1%	8,0%
Lorient	6 050	11,3%	7,8%
Dinan	2 050	11,3%	2,7%
Trégor Goëlo / Guingamp	3 860	11,2%	5,0%
Auray / Vannes	7 990	11,0%	10,4%
Brest	9 510	9,8%	12,3%
Saint-Malo	3 840	9,6%	5,0%
Redon	910	8,9%	1,2%
Morlaix	2 450	8,8%	3,2%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	18 780	8,6%	24,3%
Fougères / Vitré	4 100	8,5%	5,3%
Cornouaille	6 300	8,4%	8,2%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	4 340	8,3%	5,6%
Centre Ouest Bretagne	860	7,3%	1,1%
Bretagne	77 290	9,5%	100%
France métropolitaine	1 502 860	8,5%	

Note de lecture :
Le secteur « Construction » représente 12,1% des emplois de la CTEF de Saint-Brieuc, soit 6 150 emplois. La CTEF de Saint-Brieuc concentre 8,0% des emplois bretons de la « Construction ».

Nombre d'emplois* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

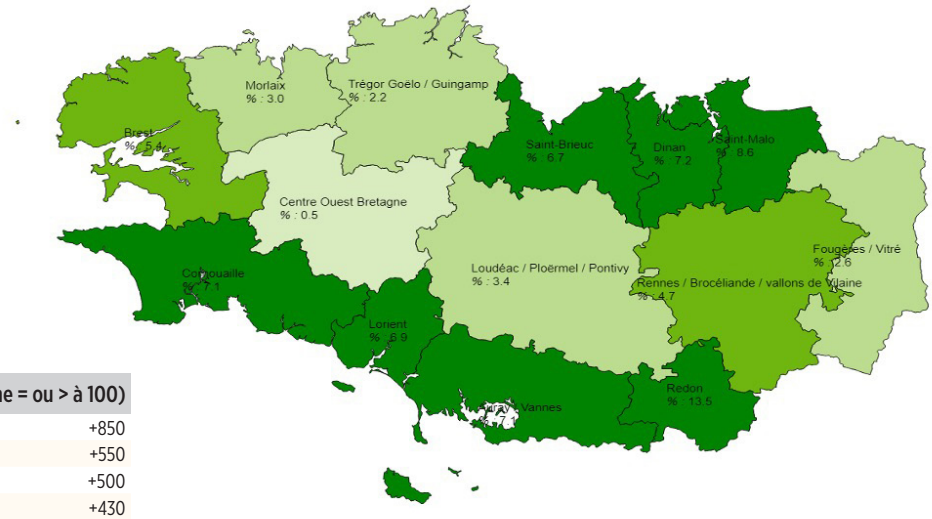

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	+850
Auray / Vannes	+550
Brest	+500
Cornouaille	+430
Saint-Brieuc	+400
Lorient	+400
Saint-Malo	+310
Dinan	+140
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+140
Redon	+120
Fougères / Vitré	+110

Bretagne : +4 100 emplois salariés / +5,6% | *France métropolitaine : **+5,1%***

Un nombre de DPAE qui évolue au même rythme de l'emploi entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Le nombre de DPAE dans le secteur de la « Construction » progresse deux fois plus rapidement en Bretagne qu'en France (+5% contre +2,5%).

En matière d'évolution du nombre de DPAE entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021 dans les CTEF bretonnes, trois groupes se distinguent. Des CTEF qui enregistrent des d'évolutions positives importantes, comprises entre 10% et 20% (Saint-Malo, Cornouaille, Loudéac / Ploërmel / Pontivy, Trégor Goëlo / Guingamp et Morlaix). Des CTEF qui affichent une progression positive de moindre ampleur et comprise entre 0,4% et 10% (Auray/Vannes, Brest, Redon, Dinan, Saint-Brieuc et Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine). Et enfin, des CTEF où les taux d'évolution des DPAE sont négatifs à savoir les CTEF de Lorient, Centre Ouest Bretagne et dans une moindre mesure celle de Fougères / Vitré.

Construction

	Nombre de DPAE au T3 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Redon	160	4,7%	1,3%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	650	4,6%	5,4%
Fougères / Vitré	640	4,4%	5,3%
Trégor Goëlo / Guingamp	680	4,4%	5,6%
Dinan	330	4,4%	2,7%
Lorient	910	4,2%	7,5%
Auray / Vannes	1300	4,0%	10,8%
Saint-Malo	650	3,6%	5,4%
Cornouaille	980	3,5%	8,1%
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	2960	3,4%	24,5%
Morlaix	360	3,3%	3,0%
Saint-Brieuc	960	3,1%	7,9%
Centre Ouest Bretagne	140	3,0%	1,2%
Brest	1360	2,9%	11,3%
Bretagne	12080	3,6%	100%
France métropolitaine	248990	3,7%	

Note de lecture :
Le secteur « Construction » représente 4,7% des DPAE de la CTEF de Redon, soit 160 DPAE. La CTEF de Redon concentre 1,3% des DPAE bretonnes dans la « Construction ».

Nombre de DPAE* au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

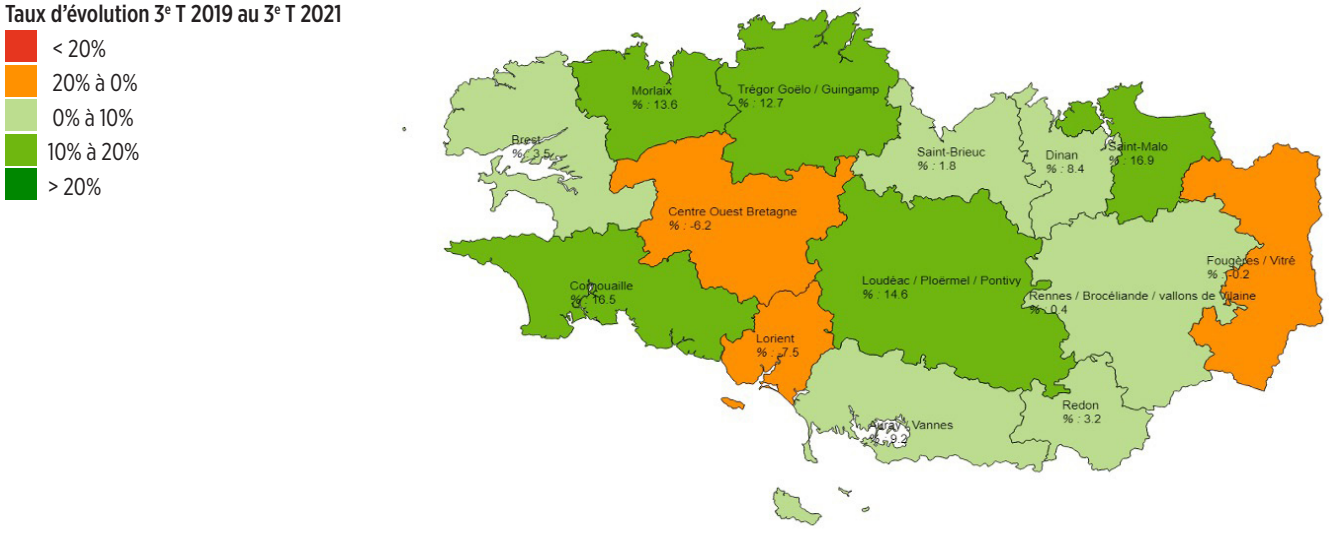

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Cornouaille	+140
Auray / Vannes	+110

Bretagne : +570 DPAE / +5,0% | *France métropolitaine : **+2,5%***

Une hausse significative et générale du nombre d'établissements dans le secteur de la « Construction »

La progression du nombre d'établissements dans le secteur de la « Construction » est moins importante en Bretagne (+6,7%) qu'en France (+8%). Toutefois, l'ensemble des CTEF bretonnes ont connu une augmentation du nombre d'établissements du secteur. La moitié des CTEF présentent des taux de croissance soutenus, supérieurs à +6% sur la période. Pour les autres, cette augmentation est plus modérée, comprise entre +4% et +6% à l'exception de Trégor Goëlo / Guingamp qui affiche la plus faible progression (+1,7%).

Construction		
	Nombre d'établissements au T3 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	2 040	18,1%
Auray / Vannes	1 420	12,6%
Brest	1 170	10,4%
Cornouaille	1 080	9,6%
Saint-Brieuc	870	7,7%
Lorient	870	7,7%
Fougères / Vitré	650	5,8%
Saint-Malo	640	5,7%
Trégor Goëlo / Guingamp	670	6,0%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	690	6,1%
Morlaix	400	3,6%
Dinan	360	3,2%
Centre Ouest Bretagne	230	2,0%
Redon	170	1,5%
Bretagne	11 300	100%
France métropolitaine	232 650	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 2 040 établissements dans le secteur « Construction ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 18,1% des établissements de la « Construction ».

Nombre d'établissements au 3e trimestre 2021 et évolution entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2021

Taux d'évolution 3e T 2019 au 3e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

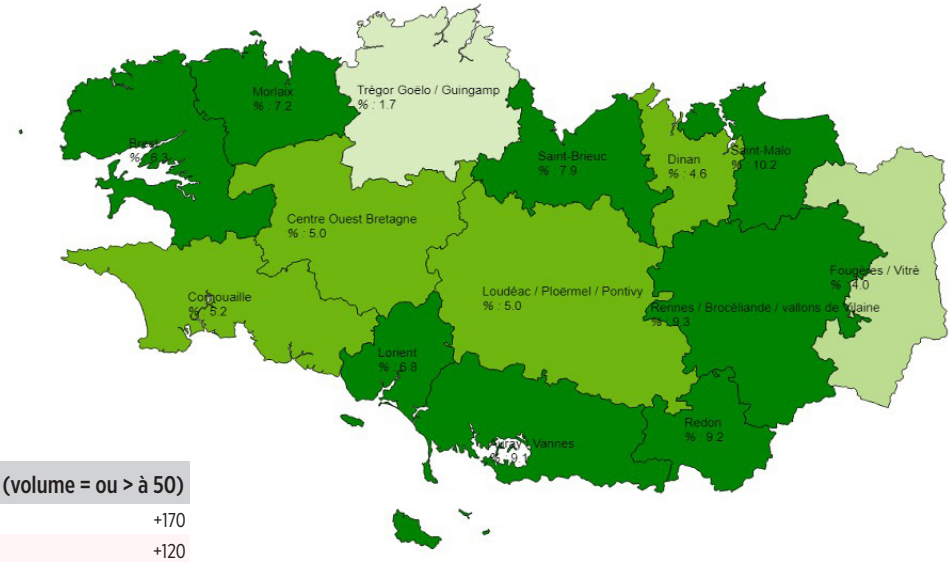

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	+170
Auray / Vannes	+120
Brest	+70
Lorient	+60
Saint-Brieuc	+60
Saint-Malo	+60
Cornouaille	+50

Bretagne : +730 établissements / +6,9% | *France métropolitaine : **+8,0%***

Document réalisé avec la participation de Urssaf Bretagne

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION **Magalie BIBARD**
RESPONSABLE DE PUBLICATION **Christine LEVESQUE**
RÉDACTION **Salim BENMESSAOUD, Benoît GAPIHAN**
CHARGÉE DE PUBLICATION **Audrey BÉNIS**
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES **Freepik, 123RF**
PUBLICATION **Mars 2022**

GREF Bretagne
Technopole Atalante Champeaux • 91, rue de Saint-Brieuc • 35043 RENNES CEDEX • Tél. 02 99 54 79 00

GREF Bretagne — PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE — Contrat de plan Etat-Région — Région Bretagne